

Théorie & Pratique

Différents thèmes seront abordés pendant cette formation :



Droit du Travail (40 Heures)

- Règles de recrutement et de rupture du contrat de travail
- Connaître les conditions de conclusions du contrat de travail
- Les infractions en matière de droit du travail
- La réglementation des conditions de travail
- Les règles de représentation du personnel
- La réglementation en matière d'hygiène et de sécurité
- Les acteurs institutionnels
- La réglementation applicable aux rapports collectifs du travail et la responsabilité du chef d'entreprise (rupture du contrat et accident du travail notamment)

Environnement juridique de la sécurité privée (40 Heures)

- Le Code de la Sécurité Intérieure et ses décrets d'application
- Les dispositions utiles du Code Pénal
- La législation relative aux garanties liées au respect des libertés publiques
- Les aspects législatifs et juridiques intéressant la sécurité privée
- La déontologie professionnelle
- L'environnement institutionnel

Positionnement de la sécurité privée dans l'architecture globale de sécurité (40 Heures)

- Le rôle des forces de sécurité publique d'État
- Le rôle de la Police Nationale
- Les phénomènes criminels
- L'organisation du secteur de la sécurité privée
La répartition et les spécificités par branche
Les informations relatives aux métiers de la sécurité privée
- La distinction entre les formations universitaires et professionnelles en matière de sécurité
L'évolution et prospective de la sécurité privée
- L'environnement européen et international

Pré requis : Avoir un numéro d'autorisation préalable ou carte professionnelle délivré par le CNAPS en cours de validité

- Titulaire d'un diplôme de niveau IV avec un exercice minimum de 2 ans dans la sécurité privée OU

- Titulaire d'un diplôme de niveau III OU

- Titulaire d'un SSIAP 2 OU SSIAP 3 avec 3 ans minimum d'exercice dans la fonction chef d'équipe ou à un poste lié à l'encadrement, le commercial, ou poste à responsabilités.

Objectif(s) de la formation : Obtenir l'aptitude professionnelle obligatoire pour diriger ou gérer une société de sécurité privée

Public Visé : Tout public

Nombre de participants : 4 au minimum et 10 maximum

Durée : 35 jours soit 240h00 de formation (+1 journée, soit 7heures d'examen)

Référent pédagogique : DUPONT Mickaël

Moyens pédagogiques : Salle de formation climatisée – projection du cours de référence par vidéo projecteur – PC Sécurité – Matériel réglementaire

Validation : Examen théorie et pratique puis Délivrance d'un diplôme reconnu par le RNCP en partenariat avec SIIDF.

Règlementation : Loi du 12/07/1983 et ses modifications, Décrets d'application, Articles du code pénal, du code de procédure et du code civil, Arrêté du 19/06/2008 et Décret 2012-870 du 10 juillet 2012, Code de la sécurité publique Livre VI



 **Équipements et techniques en matière de sécurité privée (20 Heures)**

- Les consignes et procédures d'exploitation et les mains courantes
- Les équipements de communication internes fixes, mobiles et embarqués
- Les rondes de surveillance et les systèmes de contrôle de rondes
- Les équipements de protection mécanique
- Les systèmes de contrôle d'accès
- Les systèmes de vidéosurveillance et de télésurveillance et l'intervention sur alarme
- Les équipements de sécurité incendie et l'évacuation



 **Management de l'entreprise et des moyens (60 Heures)**

- Les processus de création d'une entreprise en général et d'une entreprise de sécurité en particulier
- Les moyens à mettre en œuvre pour mener à bien le projet
- La stratégie commerciale et marketing
- Analyser les risques
- Les approches juridiques
- Les approches financières
- Les concepts et le seuil de rentabilité
- Gérer, anticiper et connaître les aides et prévoyances
- Gérer la communication interne, externe et de crise.



 **Capacité à répondre à un appel d'offres (40 Heures)**

- Les donneurs d'ordres publics, droit des contrats
- Les donneurs d'ordres privés, droit des contrats privés
- La recherche d'appel d'offres
- La maîtrise et l'analyse d'un appel d'offres
- La réception et la réponse à un appel d'offres
- La maîtrise et la gestion de la relation clientèle
- La rupture du contrat
- L'anticipation et la connaissance des aides et prévoyances
- La communication interne, externe et de crise



 **Gestion de crise et d'une menace terroriste (15 Heures)**

- Les individus susceptibles de basculer dans la violence et les empêcher si possible de passer à l'acte
- Gérer les conflits et désamorcer les situations dangereuses et difficiles par la parole.
- Les bases du langage corporel non verbal.
- Les profils types d'agresseurs et les signes d'individus instables. Les types de terrorismes.
- Déceler les signes d'un acte terroriste puis régir en conséquence.
- Conformément au consignes du ministère de l'intérieur, comment réagir, s'échapper, se cacher, et Alerter